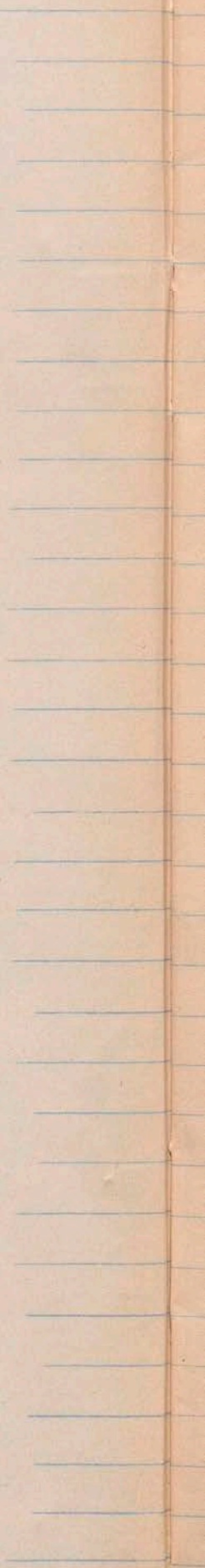


COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi portant approbation d'une Convention, signée à Paris le 14 mars 1884, pour la protection internationale des câbles sous-marins. (N° 105, session 1884.) — Nommée le 26 mai 1884.

MM.

- 1^{er} BUREAU : AMIRAL HALNA DU FRETAY.
2^e — LALANNE.
3^e — AMIRAL JAURÉGUIBERRY.
4^e — DUPUY DE LOME.
5^e — PARENT.
6^e — GÉNÉRAL FRÉBAULT.
7^e — BARBEY.
8^e — BÉRAL.
9^e — MICHAUX.



1
Séance du Mardi 27 Mai.

Présents M^{rs} l'amiral Jaureguiberry, l'amiral Halme de Frétoy, Michaux, Parent
Barbey, Brial. - M^r le général Frébault s'est fait excuser

Sont nommés:

M^r l'amiral Jaureguiberry Président

M^r Brial Secrétaire

La commission les divers membres présents rendent compte des délibérations qui ont eu lieu dans les bureaux. Il résulte de cet exposé que le projet de convention n'a soulevé aucune objection, et paraît au contraire avoir reçu l'approbation unanime de tous les bureaux.

La commission aborde successivement l'examen des divers articles de la convention

Sur l'article 1^{er} M^r le Président fait observer que ~~certains~~ ^{l'Espagne} ~~le Gouvernement britannique a des exceptions~~ ^{de certains de ses colonies} ~~autres~~ ^{ont} ~~excepté~~ ^{provoqué} ~~provoquent~~ ^{occurent} de l'application de la convention, en certains points de ~~ces~~ colonies qui jouissent de leur autonomie. Le Gouvernement hollandais a fait la même réserve pour l'ensemble de ses colonies.

Sur l'article 12 M^r le Président estime qu'il serait bon d'insérer dans le rapport un vœu tendant à ce que les dispositions de cet article soient rendues applicables dans le plus bref délai possible.

La commission approuve à l'unanimité l'ensemble de la convention et nomme M^r Parent rapporteur

Le Secrétaire

le Président.

Parent

Jaureguiberry

Séance Du Jeudi 22 Juin 1884

Président

Étaient présents M^{rs} l'amiral Jaureguiberry, l'amiral Halme de Frétoy
Duguay-Delorme, Général Frébault, Barbey, Lalanne

M^r Parent, rapporteur, s'est fait excuser par M^r l'amiral Jaureguiberry,
Président, qui lit le rapport à sa place.

Plusieurs observations sur le rapport sont présentées par M^{rs} le Général
Frébault, Duguay-Delorme, Lalanne - Elles amènent la commission à introduire

Diverses modifications qui sont adoptées.

Le rapport dans son ensemble est adopté.

La séance est levée à 3^h 1/2

Le secrétaire provisoire

Le Président

G. Hostberg

M. de Mevius

Séance du mardi 1^{er} juillet 1884.

Présidence de M. l'amiral Jaureguiberry.

M. le Président donne lecture de projet de loi et de la convention amienne concernant l'échange de mandats-poste entre la France et la Saxe.

M. Sarent est nommé rapporteur.

M. le Président donne ensuite lecture de projet de loi et de la convention concernant

l'échange de mandats-poste par la voie télégraphique entre la France et le grand-Duché de Luxembourg.

M. Sarent est nommé rapporteur.

Le Président

Le secrétaire

G. Hostberg

M. de Mevius

Séance du jeudi 3 juillet 1884

Présidence de M. l'amiral Jaureguiberry.

M. Sarent rapporteur donne lecture du rapport conduisant à l'adoption de projet de loi et de la convention relatifs à l'échange de mandats-poste entre la France et la Saxe.

Le rapport est adopté.

M. Sarent donne lecture d'un second rapport conduisant à l'adoption de projet de loi et de la convention relatifs à l'échange de mandats-poste par la voie télégraphique entre la France et le grand-Duché de Luxembourg.

Le rapport est adopté.

Le Président.

Le secrétaire.

G. Hostberg

M. de Mevius

